



COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

EXAMEN 1990 DES CONTRATS DE DURÉE INDÉTERMINÉE

Comme indiqué dans le bulletin hebdomadaire No 28/90 du 9 juillet 1990, l'examen 1990 pour l'attribution de contrats de durée indéterminée s'est achevé en septembre et a été discuté par le Directoire et le Comité de Management.

Par suite de la suspension de l'attribution des contrats de durée indéterminée décidée par le Conseil en juin 1987, 143 dossiers se sont accumulés et sont venus à examen cette année. Etant donné le grand nombre de candidats et l'importance des décisions, la Direction a estimé que le cas des intéressés appartenant aux groupes d'âge les plus élevés et comptant un grand nombre d'années de service devait être réglé d'urgence.

Compte tenu des recommandations formulées par la Commission spéciale d'examen des contrats de durée indéterminée, le Directeur général a pris, pour 143 candidats dans les catégories professionnelles 2 à 5, les décisions suivantes :

- 59 attributions d'un contrat,
- 72 décisions différées,
- 12 candidatures pas retenues.

Les cas pour lesquels la décision est différée seront automatiquement rediscutés lors de l'examen 1991.

Tous les candidats seront informés individuellement de la décision les concernant, par l'intermédiaire de la hiérarchie de leur division.

COMITÉ DE CONCERTATION PERMANENT

Le Comité de Concertation permanent s'est réuni normalement le 9 octobre 1990, bien que l'Association du personnel ait décidé de ne pas participer aux réunions du Comité et de ses sous-groupes. Le président, M. G. Vianès, a déclaré qu'il avait écrit à l'Association du personnel pour lui

1990 INDEFINITE APPOINTMENT REVIEW

As indicated in the Weekly Bulletin No. 28/90 of 9 July 1990, the Indefinite Appointment Review 1990 was completed in September and discussed by the Directorate and the Management Board.

Due to the moratorium regarding the award of Indefinite Appointments decided by Council in June 1987, 143 candidates had accumulated for review this year. Given this large number of candidates and the importance of these decisions, the Management felt that those candidates in the higher age brackets and with long years of service had to be decided upon with urgency.

Considering the recommendations made by a CERN-wide Review Board, the Director-General took the following decisions concerning 143 candidates in professional categories 2 to 5 :

- 59 awards,
- 72 postponements,
- 12 not retained.

Cases where the decision is postponed will be automatically rediscussed at the 1991 Review.

All candidates will be informed individually regarding the decision in their case, through the divisional hierarchy.

STANDING CONCERTATION COMMITTEE

The Standing Concertation Committee was normally convened on 9 October 1990, although the Staff Association had decided not to participate in the meetings of the Committee and its sub-groups. The Chairman, Mr. G. Vianès, stated that he had written to the Staff Association urging that it should

demander instamment de reconsidérer sa position. Il a expliqué qu'entre temps le Comité se proposait de continuer à tenir les réunions aux dates convenues, pour permettre que les décisions essentielles soient prises et que, lorsque ce sera possible, des recommandations soient faites au Directeur général par les représentants de la Direction et pour faciliter la reprise des procédures normales de concertation.

Contrats de durée indéterminée

G. Michel a présenté les chiffres concernant les cas soumis au Directeur général avec des recommandations d'attribution de contrats de durée indéterminée, de refus ou de reports de décision sur l'année 1991.

Carrières et rémunérations

G. Vianès a souligné qu'il était important de progresser dans ce domaine, parce que plusieurs délégués au Comité des Finances et au Comité du Conseil ont exprimé l'opinion que tout ce qui pourrait éventuellement être accordé en matière de traitements en 1992 et 1993 devrait être lié à l'introduction de plans de carrières et à la reconnaissance du mérite. G. Michel a indiqué que lui-même et H. Wenninger ont entrepris d'exposer aux chefs de division les grandes lignes des propositions.

Indexation de l'allocation pour frais d'études

Il a été convenu de soumettre à l'approbation du Directeur général un projet de document pour le Comité des Finances proposant que les plafonds de l'allocation pour frais d'études pour 1990/1991 soient adaptés selon l'indice des prix à la consommation à Genève.

Rapport annuel du Comité de surveillance des restaurants

J.L. van Elslande a présenté un rapport verbal sur les activités du Comité, dans lequel il a exposé les résultats de l'enquête d'opinion effectuée l'année dernière, les conclusions des experts qui ont procédé à un audit des restaurants du CERN, les résultats financiers des concessionnaires et la préparation du prochain appel d'offres. Il a été convenu de créer un petit groupe de travail qui sera chargé de cette dernière activité.

Négociations avec la SBS

G. Vianès a indiqué que lui-même et A. Naudi ont eu précédemment, cette année même, des négociations avec la SBS, à la suite desquelles les intérêts servis sur les comptes créditeurs ont été relevés et un protocole sera conclu sur d'autres conditions. A. Naudi rendra compte de ce dernier point lors d'une réunion ultérieure.

Autres points

Il a été convenu de reporter à une réunion ultérieure la discussion des autres points de l'ordre du jour.

La prochaine réunion se tiendra le 7 novembre 1990.

reconsider its position. He explained that in the meantime it was intended to continue to hold the meetings on the agreed dates, to enable essential decisions to be taken and recommendations to be made to the Director-General (where possible) by his representatives, and to facilitate the restarting of the normal concertation procedures.

Indefinite appointments

G. Michel presented statistics of the cases submitted to the Director-General with recommendations for the award of indefinite contracts, for the refusal of indefinite contracts and for the postponement of decisions until 1991.

Careers and remuneration

G. Vianès stressed the importance of making progress in this area, because several delegates to Finance Committee and Committee of Council had expressed the opinion that any possible salary awards for 1992 and 1993 should be linked to the introduction of career plans and the reward of merit. G. Michel reported that he and H. Wenninger were explaining the main lines of the proposals to Division Leaders.

Indexation of the Education Grant

It was agreed to submit to the Director-General for approval a draft Finance Committee document proposing that the maxima for the Education Grant for 1990/1991 be adjusted by the Geneva Consumer Price Index.

Annual report of the Restaurants Supervisory Committee

J.L. van Elslande made an oral report on the activities of the Committee, including the results of the opinion survey that was conducted last year, the findings of the experts who made an audit of CERN's restaurant facilities, the financial results of the concessionaires and the preparation of the next call for tenders. It was agreed to set up a small working group to handle the latter operation.

Negotiations with the S.B.S.

G. Vianès stated that he and A. Naudi had held negotiations with the S.B.S. earlier this year, as a result of which the interest granted to accounts in credit had been increased and a protocol of other conditions was to be agreed. A. Naudi will report on the latter at a future meeting.

Other topics

It was agreed to postpone discussion of the other topics on the agenda until a later meeting.

The next meeting will take place on 7 November 1990.